42_S'installer et travailler en collectif

Public cible
Porteur.ses de projet agricole souhaitant s'installer en collectif ; associé.es/membre d'un collectif accueillant une nouvelle personne souhaitant travailler leur fonctionnement

Objectifs
(Re)travailler le projet de la ferme en équipe

Enjeux
Poser des bases solides de fonctionnement en équipe au sein d'une structure agricole

Pré-requis
Il est impératif que le ou les nouveaux associé(es) soient identifiés et que les équipes soient au complet pour l'ensemble de la formation

Contenu
Sur deux journées seront abordées le contenu suivant :

*Clarifier les représentations de ce qu'est un collectif
Définir les conditions de réussite d'un projet collectif agricole
Approfondir les motivations individuelles à l'association
Identifier les buts communs et renforcer la cohésion d'équipe
Les différents types de sociétés agricoles et les formes de partage

* S'organiser à plusieurs
Un règlement intérieur, pour quoi faire ? Qu'est ce que l'on partage ? Des valeurs, des responsabilités, du travail, le revenu : les premières étapes de construction du règlement intérieur
Partage des tâches et des responsabilités
Faciliter la communication et la coopération
Conduire une réunion de travail
Les modes de prise de décision à plusieurs

Modalité d'enseignement
présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques
Travail en grand groupe, en sous-groupes, en individuel Apports théorique
Participation active des stagiaires

Moyens matériels
Supports papiers Paperboard

Modalités d'évaluation des acquis
Les capacités acquises par chacun.e des stagiaires seront évaluées au moyen d'une grille d'évaluation remplie par le ou la formateur·ice. La satisfaction sera évaluée par un questionnaire individuel donné en fin de formation.

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF
ARDEAR Auvergne Rhône-Alpes. N° d'organisme de formation : 82420117742

Références qualités
qualicert

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR Loire

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 27/01/2025

Tarifs
Adhérent 532€
gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
adhésion obligatoire

Plus de renseignements
Adeline Baltzinger
adeline@addear42.fr
ADDEAR de la Loire

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Taux de satisfaction : 92%%

Repas partagé le midi

Modalités d'accès : Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

Conditions générales de formation

Dates, lieux et intervenants

05 févr 2026 09:00 - 17:00 (7hrs)	148, chemin du Treuil 42330 Chamboeuf	Pascale CALDERAN ATAG
19 févr 2026 09:00 - 17:00 (7hrs)	148, chemin du Treuil 42330 Chamboeuf	Pascale CALDERAN ATAG

Co-organisateur(s)

ARDEAR AUVERGNE RHÔNE-ALPES

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ Prenom _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Adresse _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _